



Lettre de mise à pied pour faute grave à titre conservatoire

Par **galaxie051**, le **16/07/2010** à **13:05**

Bonjour,

voilà je suis dans une entreprise depuis 1 ans en cdi, j'ai été embauché en qualité de manager pour un magasin de prêt à porter.

quand j'ai pris ce magasin on m'a expliqué les problèmes interne a résoudre

a s'avoir vendeurs ne faisait pas leur job, ni s'occuper du vol en magasin

chose que j'ai du immédiatement recadrer.

dès lors les problèmes on commencer pour moi n'étant pas soutenue par ma hirarchie (ADR)

et donnant sans cesse raison aux vendeurs je me suis sentis

évincé voir humilier dans mon travail de tous les jours que l'on m'avez confier.

jusqu'a 2 voir 3 salariés on immédiatement fait des courriers régulier en se plaignant de mon

travail et en m'accusant d'harcèlement morale!! chose que je sais même pas définir car je

n'ais jamais ni fait d'harcèlement de quelques nature que ce soit... j' ai d'ailleur jamais eu

d'entécèdent de ce genre.

il y 10 jours mon père decède, a peine rentré de mon absence mon employeur

me rends visite et m'annonce que j'ai une mise à pied pour faute grave! consternation total!!

moi qui donne encore 1 journée de plus a ma première vendeuse et lui donne la possibilité de

fumer sa cigarette dehors sur son temps de travail! et me remercie encore de ma

gentillesse..et sa c etre mauvais manager??

je ne comprends pas du tout, tout ceci! c un manque de respect d'autrui même le respect de ma personne il ne c'est même pas excuser juste un sourire!

c vraiment scandaleux et immoral. j'ai toujours fait mon job correctement et relever les missions qu'il m'avait ete confier les indicateurs sont là!

alors pourquoi c vendeuses sournoises on veulent m'ejecter??

j'ai su que ma première vendeuse est à l'origine de ce problème liguant les autres a sa cause

du coté je suis maintenant sans travail avec un contentieux de "faute grave" c'abuser et injustifier comment me défendre j'ai dû quitter immédiatement mon poste rendu les clés du magasin je n'ai plus accès aux éventuelles preuves de mon innocence!! comment faire?? j'avoue être perdu par quoi dois-je commencer?? est-ce que j'ai droit à l'aide juridictionnelle?? je n'ai qu'un an d'ancienneté et plus de salaire maintenant car plus payé! ce licenciement déguisé a aussi pour but de ne pas me payer mes indemnités.

quel recours puis-je bénéficier et quel conseil me donnez-vous?? merci d'avance